# Conditions générales de vente

Victor Amilien, Coach nutrition & sport — version du 9 novembre 2026

## Article 1 — Objet et acceptation

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations vendues à distance par Victor Amilien à des particuliers (site victoramilien.fr, liens de paiement, messagerie). Les prestations sont réservées aux personnes majeures.

Chaque commande suppose d'avoir lu et accepté les CGV, en le confirmant sur la page de paiement.

Chaque commande est soumise à la version des CGV en vigueur le jour où elle est passée. Toute nouvelle commande, y compris l'ajout d'un service à un accompagnement en cours, est soumise à la version en vigueur le jour de cette nouvelle commande.

## Article 2 — Qui je suis

- **Victor Amilien EI** (entrepreneur individuel, régime de la micro-entreprise)
- SIRET : 131 447 187 00017
- Adresse : 13 place des Boutons d'Argent, 94000 Créteil
- E-mail : bonjour@victoramilien.fr
- Téléphone : 07 43 57 42 03
- TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts
- Assurance responsabilité civile professionnelle : MAIF, CS 90000, 79038 Niort Cedex 9. Couverture géographique : France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin (partie française) et Monaco.
- Médiateur de la consommation : CM2C (article 14)

## Article 3 — Mes services

**3.1 Deux services.** Je propose un accompagnement en **nutrition**, ouvert aujourd'hui, et un **coaching sportif**, qui ouvrira prochainement (article 3.7). Pour chaque service, la vente comprend deux prestations distinctes, chacune avec son prix : **la consultation de démarrage** et **l'accompagnement** (article 4).

**3.2 L'accompagnement en nutrition.** C'est un accompagnement en nutrition et en hygiène de vie, entièrement à distance (visio et messagerie). Il s'adresse à des **adultes en bonne santé** qui veulent améliorer leur alimentation et leurs habitudes : mieux manger, perdre du poids, prendre du muscle, retrouver de l'énergie.

**3.3 Mon cadre.** Je suis coach en nutrition, formé par YouSchool (formation de 200 heures). Je ne suis ni diététicien ni médecin.

- Je ne réalise **aucun diagnostic, aucun bilan diététique, aucun régime ni aucun accompagnement à visée thérapeutique**.
- Je n'accompagne pas une maladie.
- Mon accompagnement ne remplace jamais un avis ou un suivi médical.

**3.4 Questionnaire de santé.** Avant tout paiement, vous remplissez un questionnaire de santé. Je vous l'envoie après notre appel découverte.

- **Si aucune réponse ne demande d'attention particulière,** vous pouvez réserver votre consultation ou commencer votre accompagnement.
- **Si une réponse le justifie** (par exemple une maladie, un traitement, un symptôme ou des signes d'un trouble du comportement alimentaire), je reviens vers vous par message sous 24 heures. Selon la situation, je vous demande l'accord écrit de votre médecin, ou je vous propose un court appel pour en parler. Aucun paiement n'est possible tant que ce point n'est pas réglé. Si je ne peux pas vous accompagner en sécurité, je vous oriente vers un professionnel de santé.
- **Grossesse et allaitement :** l'accompagnement porte uniquement sur les habitudes, avec l'accord écrit de votre médecin ou de votre sage-femme. Après un accouchement, il commence avec leur feu vert.
- **Surpoids ou obésité :** un surpoids ou une obésité sans maladie associée, sans suivi médical à ce sujet et sans contre-indication n'empêche pas l'accompagnement.
- **En cours d'accompagnement,** signalez-moi tout changement de votre santé. Si un problème apparaît, l'accompagnement est suspendu jusqu'à l'avis de votre médecin. S'il ne peut pas reprendre, les sommes payées pour des prestations non réalisées vous sont remboursées.

**3.5 Plans alimentaires.** Un plan alimentaire personnalisé n'est pas inclus d'office. Il peut être proposé au cas par cas, à votre demande, à une personne en bonne santé, sans visée thérapeutique.

**3.6 Obligation de moyens.** Je m'engage à vous accompagner avec sérieux et attention. Les résultats dépendent aussi de votre implication et de votre situation. Je ne garantis donc aucun résultat chiffré (poids, mensurations, etc.).

**3.7 Coaching sportif.** Le coaching sportif ouvrira prochainement. Ses conditions et ses prix seront ajoutés aux présentes CGV le jour de son ouverture.

- Si vous êtes accompagné(e) en nutrition, vous pourrez alors ajouter le sport à votre accompagnement, pour 50 € de plus par mois.
- L'inscription sur la liste d'attente est gratuite et n'engage à rien.

**3.8 Conditions techniques.** Il vous faut :

- une connexion internet ;
- un smartphone ou un ordinateur ;
- l'application WhatsApp (ou, à défaut, les SMS).

Les visios ont lieu sur Cal Video, par un lien envoyé dans la confirmation du rendez-vous, sans compte ni installation. En cas de problème technique, nous basculons sur Google Meet ou sur un appel vidéo WhatsApp. Si un problème technique empêche le rendez-vous, il est reporté sans frais.

## Article 4 — Consultation de démarrage, accompagnement et prix

**4.1 La consultation de démarrage.** Elle comprend :

- une visio d'**une durée pouvant aller jusqu'à 1 h 15** ;
- un **compte rendu écrit**, envoyé au plus tard 24 heures après la visio.

Vous y recevez vos objectifs et vos premières pistes, même si vous ne poursuivez pas avec un accompagnement.

**La consultation de démarrage est une prestation distincte, fournie en totalité au début de l'accompagnement, à un prix séparé de 69 €.** Elle est considérée comme réalisée lorsque la visio a eu lieu et que le compte rendu vous a été envoyé. Elle peut être achetée seule, ou en même temps que l'accompagnement (formule directe, article 5.2).

**4.2 L'accompagnement.** Il comprend :

- deux points de suivi par mois, en visio, d'environ 45 minutes chacun ;
- une messagerie, 6 jours sur 7 (article 8) ;
- un court questionnaire chaque semaine, pour faire le point ;
- un document de bienvenue, et un ou plusieurs guides choisis ensemble selon vos besoins, pendant la consultation ou à la souscription.

Le document de bienvenue et les guides font partie de l'accompagnement : ils vous sont envoyés à la souscription, et non avec la consultation achetée seule.

Le premier point de suivi a lieu entre 7 et 14 jours après le début de l'accompagnement. Ensuite, nous fixons ensemble la date de chaque point à la fin du précédent.

**4.3 Prix.** Les prix sont indiqués en euros. La TVA n'est pas applicable (article 293 B du Code général des impôts). Le prix applicable est celui en vigueur le jour de la commande, sous réserve de l'article 6.4.

| Nutrition | Prix |
|---|---|
| Consultation de démarrage (visio jusqu'à 1 h 15 et compte rendu écrit) | 69 € |
| Accompagnement sans engagement | 149 € par mois |
| Accompagnement avec engagement de 3 mois | 129 € par mois |
| Accompagnement avec engagement de 6 mois | 119 € par mois |

| Nutrition | Prix |
|---|---|
| Point supplémentaire de 30 minutes, sur demande (réservé aux personnes accompagnées) | 35 € |

**4.4 Votre consultation est déduite si vous continuez dans les 7 jours.** Après une consultation achetée seule, vous avez **7 jours à compter de sa date** pour commencer un accompagnement : les 69 € sont alors déduits de votre premier mois, grâce à un code personnel valable 7 jours.

À partir du 8e jour, vous pouvez toujours commencer un accompagnement, mais au prix normal, sans déduction. Une exception n'est possible que pour une raison sérieuse.

| Formule | Vous commencez dans les 7 jours | Vous commencez après 7 jours |
|---|---|---|
| Engagement de 3 mois | 60 € le 1er mois, puis 129 € par mois. Total avec la consultation : 387 € | 129 € par mois. Total avec la consultation : 456 € |
| Engagement de 6 mois | 50 € le 1er mois, puis 119 € par mois. Total avec la consultation : 714 € | 119 € par mois. Total avec la consultation : 783 € |
| Sans engagement | 80 € le 1er mois, puis 149 € par mois | 149 € par mois |

**Formule directe** (engagement de 3 mois) : 129 € le jour de la commande, soit votre consultation (69 €) et votre premier mois (60 €). Ensuite, 129 € par mois. Total sur 3 mois : 387 €.

**4.5 Offre de lancement « fondatrices ».**

- **Pour qui :** les **5 premières personnes** qui souscrivent l'accompagnement avec engagement de 3 mois, **jusqu'au 31 décembre 2026 inclus**.
- **Ce qu'elle donne :** le 4e mois d'accompagnement est offert, soit 4 mois pour 387 €, consultation comprise. Pour ces personnes, l'engagement prend fin au terme de ce 4e mois.
- **Attribution :** les places sont attribuées dans l'ordre des paiements. Une fois les 5 places attribuées, l'offre est close.
- **Aucune contrepartie :** en fin de parcours, un court questionnaire de retour vous est proposé. Aucun témoignage ni avis n'est demandé en échange : ils restent libres et facultatifs.

## Article 5 — Commande, réservation et paiement

**5.1 Avant toute commande.** Nous commençons par un appel découverte gratuit, par téléphone (environ 20 minutes). Ensuite, si vous souhaitez continuer, vous remplissez le questionnaire de santé (article 3.4). Aucun paiement n'est possible avant.

**5.2 Deux façons de commencer.**

- **La consultation d'abord (69 €).** Vous choisissez un créneau dans le calendrier de réservation, entre 48 heures et 14 jours à l'avance. Si vous préférez une date plus lointaine, demandez-la-moi par message. Vous payez la consultation au moment de la réservation. Ensuite, vous avez 7 jours pour commencer un accompagnement avec votre consultation déduite (article 4.4).

- **La formule directe (129 €).** Vous commandez en un seul paiement la consultation et le premier mois de l'accompagnement avec engagement de 3 mois. Juste après le paiement, vous choisissez la date de votre consultation, entre 48 heures et 14 jours à l'avance. Elle marque le début de votre accompagnement.

**5.3 Les cases à cocher.** La loi vous donne 14 jours pour vous rétracter (article 9). Pour que votre consultation ou votre accompagnement puisse commencer avant la fin de ce délai, vous devez le demander expressément.

- Pour cela, une case est à cocher sur chaque page de paiement : elle est obligatoire et n'est jamais cochée d'avance.
- Il y a une seule case par page de paiement, y compris pour la formule directe.

Les textes des cases sont les suivants :

- **Consultation achetée seule :** « Je veux que ma consultation ait lieu avant la fin de mon délai de rétractation de 14 jours. Je reconnais qu'une fois ma consultation réalisée (visio et compte rendu envoyé), je ne pourrai plus me rétracter pour elle. »
- **Accompagnement commencé après la consultation :** « Je veux que mon accompagnement commence avant la fin de mon délai de rétractation de 14 jours, qui court à partir de ma commande. Si je me rétracte pendant ce délai, je paierai la part déjà fournie, calculée au nombre de jours écoulés. Je reconnais qu'une fois l'accompagnement entièrement réalisé, je ne pourrai plus me rétracter. »
- **Formule directe :** « Je veux que ma consultation et mon accompagnement commencent avant la fin de mon délai de rétractation de 14 jours, qui court à partir de ma commande. Je reconnais qu'une fois ma consultation réalisée (visio et compte rendu envoyé), je ne pourrai plus me rétracter pour elle. Pour l'accompagnement, si je me rétracte pendant ce délai, je paierai la part déjà fournie, calculée au nombre de jours écoulés, et je ne pourrai plus me rétracter une fois l'accompagnement entièrement réalisé. »
- **Point supplémentaire :** la page de paiement porte une case du même type que celle de la consultation.

**5.4 Paiement.**

- **Prestataire :** les paiements sont traités par Stripe, par carte bancaire ou par les autres moyens affichés sur la page de paiement. Je n'ai jamais accès à vos numéros de carte.
- **Consultation achetée seule :** elle se paie à la réservation.
- **Accompagnement :** le premier mois se paie à la commande. Les mois suivants sont prélevés automatiquement, de date à date (article 6.1). Un rappel vous est envoyé avant chaque prélèvement.
- **Changer de date de prélèvement :** c'est possible une fois, sans frais, sur simple demande. La période d'accompagnement ne change pas : seul le jour du prélèvement est décalé.
- **Point supplémentaire :** il se demande par message et se paie avant le rendez-vous, par un lien de paiement.

**5.5 Confirmation et factures.** Après chaque paiement, et avant le début de la prestation, vous recevez par e-mail une confirmation qui comprend :

- le récapitulatif de votre commande ;
- la date de votre rendez-vous ;
- la case que vous avez cochée, avec sa date et son heure ;
- les présentes CGV au format PDF ;
- le formulaire de rétractation ;
- le lien vers la politique de confidentialité.

Vous recevez aussi le reçu de paiement de Stripe. Une facture vous est remise pour chaque paiement.

**5.6 Retard ou défaut de paiement.** Si un prélèvement échoue, je vous préviens par message. Si la relance reste sans effet, l'accompagnement est suspendu jusqu'à ce que le paiement soit réglé. Pour une formule avec engagement, les mensualités restent dues jusqu'à la fin de l'engagement, sauf dans les cas prévus à l'article 6.5.

## Article 6 — Durée, début et fin

**6.1 Début de l'accompagnement.**

- **Formule directe :** l'accompagnement commence **le jour de la consultation**. Si, à votre demande ou de votre fait, la consultation a lieu plus de 14 jours après le paiement, l'accompagnement commence le 15e jour après le paiement.
- **Accompagnement commencé après une consultation :** l'accompagnement commence **le jour de la commande**.

Les mois se comptent ensuite de date à date. Par exemple, pour un début le 10 décembre, les prélèvements ont lieu le 10 de chaque mois.

**6.2 Formules avec engagement (3 ou 6 mois).**

- **Pendant l'engagement,** le prix ne change pas.
- **À la fin de l'engagement,** l'accompagnement continue au mois le mois, au même prix mensuel (129 € après un engagement de 3 mois, 119 € après un engagement de 6 mois). Il n'y a plus d'engagement : vous gardez vos avantages, et vous pouvez arrêter à tout moment (article 6.3).
- **Si vous ne voulez pas continuer,** dites-le-moi au plus tard **7 jours avant la fin de votre engagement**. C'est votre date limite. Pour cela, utilisez la page « Résilier mon abonnement » de victoramilien.fr, ou écrivez à bonjour@victoramilien.fr.
- **Je vous rappelle cette date limite** par un e-mail dédié, envoyé entre 3 mois et 1 mois avant elle (article L215-1 du Code de la consommation).
- **Si vous n'avez pas reçu cet e-mail,** vous pouvez arrêter gratuitement à tout moment après la fin de votre engagement. Les sommes payées pour la période qui suit la fin de l'engagement vous sont alors remboursées dans les 30 jours suivant l'arrêt, déduction faite de l'accompagnement déjà fourni jusqu'à cette date.

**6.3 Formule sans engagement, et accompagnement au mois le mois après un engagement.** Il n'y a pas de durée minimale : l'accompagnement se poursuit chaque mois jusqu'à ce que vous l'arrêtiez.

- **Comment arrêter :** à tout moment, **au plus tard 48 heures avant le prochain prélèvement**.
  - Soit depuis la page « Résilier mon abonnement » de victoramilien.fr, qui vous mène à votre espace de paiement sécurisé, sans création de compte.
  - Soit par e-mail à bonjour@victoramilien.fr.
- **Confirmation :** vous recevez une confirmation qui indique la date de fin de votre accompagnement.
- **Prise d'effet :** l'arrêt prend effet à la fin de la période en cours. Un mois commencé est dû et n'est pas remboursé.

**6.4 Évolution des prix.**

- **Prix garanti :** pendant un engagement, et ensuite au mois le mois, votre prix reste celui de votre commande, hors TVA.
- **Hausse de prix :** si je change mes prix pour les personnes accompagnées au mois le mois, je vous préviens par e-mail au moins 30 jours avant. Vous pouvez arrêter sans frais avant que le nouveau prix s'applique.
- **TVA :** si je deviens redevable de la TVA, elle s'ajoute au prix, après vous en avoir informé(e).

**6.5 Raison sérieuse.** En cas de maladie, d'hospitalisation, d'accident ou d'autre raison sérieuse, sur justificatif, l'accompagnement est suspendu et sa durée prolongée d'autant, sans frais. Si la reprise est durablement impossible, les mois restant à courir ne sont pas dus.

**6.6 Empêchement de ma part.** Si je suis empêché (maladie, accident, problème technique), les rendez-vous sont reportés et la durée de votre accompagnement est prolongée d'autant, sans frais. Si je devais arrêter définitivement mon activité, les sommes payées pour des prestations non réalisées vous seraient remboursées.

**6.7 Vacances.** Il n'y a pas de pause pendant les vacances : nous décalons les points ensemble, et la messagerie reste ouverte.

## Article 7 — Rendez-vous, reports et annulations

**7.1 Consultation de démarrage et points de suivi.**

- **Jusqu'à 24 heures avant le rendez-vous :** vous pouvez le changer gratuitement, par le lien reçu dans la confirmation ou par message. La consultation achetée seule peut aussi être annulée gratuitement dans ce délai.
- **À moins de 24 heures, ou en cas d'absence :** le rendez-vous est considéré comme fait. Il n'est ni reporté ni remboursé, sauf raison sérieuse justifiée (article 6.5).
  - Pour la consultation achetée seule, cette règle s'applique sous réserve de votre droit de rétractation (article 9).
  - Dans la formule directe, l'accompagnement commence à la date de la consultation prévue.
- **Problème de mon côté :** si le rendez-vous ne peut pas avoir lieu à cause de moi, y compris un problème technique, il est reporté sans frais.

**7.2 Retard.** Si vous êtes en retard, le rendez-vous se termine à l'heure prévue.

## Article 8 — Messagerie

- **Fonctionnement :** la messagerie passe par WhatsApp Business, ou par SMS sur mon numéro professionnel si vous n'avez pas WhatsApp. Elle est ouverte 6 jours sur 7, et je réponds sous 24 heures, hors jour de repos. Mon jour de repos et mes créneaux de réponse sont indiqués dans votre document de bienvenue.
- **À quoi elle sert :** aux questions du quotidien, à l'envoi de photos de repas et au questionnaire de chaque semaine. Les ajustements de fond de votre accompagnement se font pendant les points.
- **Documents médicaux :** n'envoyez pas de documents médicaux par la messagerie.
- **La messagerie n'est pas un service d'urgence.** En cas d'urgence, appelez le 15 ou le 112. En cas de détresse ou d'idées suicidaires, appelez le 3114.

## Article 9 — Droit de rétractation

**9.1 Délai.** Vous disposez de **14 jours** pour vous rétracter, sans avoir à donner de raison (articles L221-18 et suivants du Code de la consommation). Chaque prestation a son propre délai, qui commence le jour de sa commande, c'est-à-dire de son paiement.

**9.2 Consultation de démarrage et point supplémentaire.**

- **Avant le rendez-vous :** si vous vous rétractez, vous êtes remboursé(e) intégralement.
- **Une fois la prestation réalisée :** vous l'avez demandée expressément avant la fin du délai, en cochant la case prévue (article 5.3). Vous ne pouvez donc plus vous rétracter pour elle (article L221-28, 1°, du Code de la consommation). La consultation est réalisée lorsque la visio a eu lieu et que le compte rendu vous a été envoyé.
- **Entre la visio et l'envoi du compte rendu :** si vous vous rétractez à ce moment-là, vous payez la part déjà fournie.

**9.3 Accompagnement.** Si vous vous rétractez pendant le délai, après le début que vous avez demandé, vous payez seulement l'accompagnement déjà fourni (article L221-25 du Code de la consommation).

Ce montant est calculé au nombre de jours écoulés depuis le début de l'accompagnement, sur son prix total :

- **pour un engagement,** le prix de toute la période d'engagement, consultation déduite. Par exemple, pour un engagement de 3 mois : 60 € + 129 € + 129 € = 318 € ;
- **pour la formule sans engagement,** le prix du mois en cours.

***Exemple 1, formule directe, rétractation avant la consultation : rien n'est dû, les 129 € sont remboursés.***

***Exemple 2, formule directe, rétractation 3 jours après la consultation : la consultation est acquise (69 €). L'accompagnement a commencé le 10 novembre ; la période d'engagement va jusqu'au 10 février, soit 92 jours. Montant dû pour l'accompagnement : 318 € × 3 / 92 = 10,37 €. Total dû : 79,37 €, soit 49,63 € remboursés sur 129 €.***

*Exemple 3, accompagnement de 3 mois commencé le 6 novembre, après une consultation réalisée : vous avez payé 60 € à la commande. Rétractation 3 jours plus tard : 318 € × 3 / 92 = 10,37 € dus, soit 49,63 € remboursés. La consultation, déjà réalisée, reste acquise.*

**9.4 Comment vous rétracter.**

- **En ligne,** pendant tout le délai : sur victoramilien.fr, cliquez sur le bouton « Renoncer au contrat ici », indiquez votre nom et la prestation concernée, puis cliquez sur « Confirmer la rétractation ». Aucun compte n'est nécessaire. Vous recevez aussitôt, par e-mail, un accusé de réception qui reprend votre demande, avec sa date et son heure.
- **Par e-mail,** en envoyant à bonjour@victoramilien.fr le formulaire ci-dessous, ou toute déclaration claire.

Le remboursement intervient au plus tard 14 jours après votre demande, par le même moyen de paiement.

**Modèle de formulaire de rétractation**

À l'attention de Victor Amilien El, 13 place des Boutons d'Argent, 94000 Créteil, bonjour@victoramilien.fr : Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous : Commandé le : Nom : Adresse : Signature (uniquement en cas d'envoi sur papier) : Date :

## Article 10 — Vos engagements

Vous vous engagez à remplir le questionnaire de santé de façon exacte et complète, à me signaler tout changement de votre état de santé, et à consulter votre médecin en cas de doute. Ma responsabilité ne peut pas être engagée pour un dommage qui résulterait d'informations de santé inexactes ou incomplètes que vous m'auriez données.

## Article 11 — Documents et contenus

Les documents remis (document de bienvenue, guides, comptes rendus, plans) sont personnels et réservés à votre usage. Ils ne peuvent pas être diffusés, revendus ou reproduits sans mon accord.

## Article 12 — Données personnelles

Vos données, y compris vos données de santé, sont traitées avec votre consentement exprès et uniquement pour votre accompagnement. Tout est détaillé dans la politique de confidentialité, sur victoramilien.fr.

## Article 13 — Image et témoignages

Je ne publie aucune photo, aucun résultat et aucun témoignage sans votre accord écrit, donné à part. Un message écrit, par exemple sur WhatsApp, suffit. Cet accord précise :

- ce qui est publié ;
- où ;

- sous quel nom (prénom ou anonyme).

Vous pouvez le retirer à tout moment. Je ne demande jamais de témoignage ni d'avis en échange d'un avantage.

## Article 14 — Réclamations et médiation

Pour toute réclamation, écrivez-moi d'abord à bonjour@victoramilien.fr : je vous réponds dans les meilleurs délais.

Si nous ne trouvons pas de solution, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur de la consommation :

- **Nom :** CM2C (Centre de la médiation de la consommation de conciliateurs de justice) ;
- **Adresse :** 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris ;
- **Téléphone :** 01 89 47 00 14 ;
- **E-mail :** cm2c@cm2c.net ;
- **En ligne :** sur www.cm2c.net.

Le médiateur ne peut être saisi qu'après une réclamation écrite adressée d'abord à moi, et au plus tard un an après cette réclamation.

## Article 15 — Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, le tribunal compétent est déterminé selon les règles légales.